

Catalogue des FORMATIONS

GOFFART

FORMATIONS

LA SÉCURITÉ N'ATTEND PAS



SECOURISME



SÉCURITÉ INCENDIE



HABILITATION ÉLECTRIQUE



HABILITATION VÉHICULE ÉLECTRIQUE



ERGONOMIE & SANTÉ AU TRAVAIL



HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



FORMATION ECHAFAUDAGE



FORMATION AIPR



ÉLUS, COLLECTIVITÉS & ERP



AUTORISATION DE CONDUITE



ESPACE CONFINÉ



FORMATIONS SPÉCIFIQUES

2024



AUTORISATION DE CONDUITE

R.489 - CATÉGORIE 1A

Formation Initiale & MAC

PUBLIC VISÉ

- Voir le détail complet au sein de cette page

PRÉREQUIS

- Voir le détail complet au sein de cette page

LIEU DE FORMATION

- Lieu à définir avec le client, muni d'une salle équipée pour l'accueil de 8 personnes, et d'un lieu pour la conduite d'engins de chantier

FORMATEUR

- Formateur titulaire du R489 expérimenté

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire portant sur des fondamentaux à acquérir
- Partie Pratique : Exercice pratique dont les critères d'évaluations sont fixés par la recommandation R489 de la CNAM

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation de suivi de formation
- Autorisation R.489 pour la ou les catégories visées

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- 7 heures tous les 5 ans

Obligation Légale

- La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservé aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire Art R 4323-55 du code du travail.
- Cette formation est réglementée par l'Arrêté du 2 décembre 1998. Circulaire DRT 99-7 du 15 juin 1999

Public visé

- Toute personne majeure appelée à conduire un chariot automoteur
- Dont l'aptitude médicale à la conduite ait été vérifiée
- Personnel peu ou pas expérimenté dans la conduite des engins souhaitant acquérir les règles de sécurité et travailler avec l'appareil en production
- Conducteur avec expérience dont la validité expire

Prérequis - Le stagiaire devra :

- Présenter les aptitudes médicales et psychotechniques requises
- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)
- Être âgé de 18 ans au minimum sauf dérogation
- Être muni d'une Carte d'identité en cours de validité
- Être muni d'EPI (chaussures de sécurité, casque et gants)

Compétences développées / objectifs

- Être capable de conduire un Chariot Automoteur en respectant les règles de sécurité
- Satisfaire les exigences de l'Art. R 4323-55&56 du code du travail et l'Arrêté du 02 décembre 1998.
- Acquérir et évaluer les compétences théoriques et pratiques pour la conduite en sécurité en phase de production selon la recommandation R489 de la CNAM
- Obtention d'une autorisation de conduite R489 catégorie 1A

Durée

- La durée de la formation varie selon :
 - l'expérience et la qualification de l'apprenant,
 - du nombre de catégories souhaitées en apprentissage,
 - du type de formation (Initiale ou MAC - recyclage)

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

AUTORISATION DE CONDUITE

R.489 - CATÉGORIE 1A

Formation Initiale & MAC



Programme de la formation

Connaissances théoriques :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Notions élémentaires en physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Connaissances pratiques :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste / opérations d'entretien quotidien / maintenance

Modalités d'évaluation :

- Test autorisation de conduite selon les recommandations R489 de la CNAM : QCM et Tests pratiques

Attribution finale

Réussite de l'épreuve théorique :

- Satisfaire au Test théorique QCM

Réussite de l'épreuve pratique :

- Satisfaire au Test pratique

Moyenne pour obtention :

- 70/100, dont réussite à certains thèmes éliminatoires

Si résultats négatifs aux tests :

- Délivrance d'une attestation de compétences et durée de formation complémentaire

Si résultats positifs aux tests :

- Attestation de suivi de formation
- Délivrance de l'autorisation R.489 pour la ou les catégories visées

Méthodologie utilisée

- Apport théorique en exposé interactif
- Démonstration par le formateur
- Mise en situation pratique

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques

PUBLIC VISÉ

- Voir le détail complet au sein de cette page

PRÉREQUIS

- Voir le détail complet au sein de cette page

LIEU DE FORMATION

- Lieu à définir avec le client, muni d'une salle équipée pour l'accueil de 8 personnes, et d'un lieu pour la conduite d'engins de chantier

FORMATEUR

- Formateur titulaire du R489 expérimenté

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire portant sur des fondamentaux à acquérir
- Partie Pratique : Exercice pratique dont les critères d'évaluations sont fixés par la recommandation R489 de la CNAM

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation de suivi de formation
- Autorisation R.489 pour la ou les catégories visées

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

7 heures tous les 5 ans



CERTIFICATIONS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



GOFFART FORMATIONS

06 84 95 92 54

goffart-formations@orange.fr

35, Avenue Kennedy - 76120 Grand Quevilly